

LE COÛT DU FINANCEMENT EN AFRIQUE : QUELLES POLITIQUES PUBLIQUES POUR RÉDUIRE SON COÛT ET RENFORCER L'INCLUSION FINANCIÈRE ?

PAOLA GRANATA*
KATIE KIBUUKA*
YIRA MASCARÓ*

121

Le faible niveau d'inclusion financière en Afrique empêche le secteur financier de jouer pleinement son rôle en faveur de la croissance, de la lutte contre la pauvreté et de la réduction des inégalités. Il est aujourd'hui largement reconnu que l'inclusion financière joue un rôle déterminant dans la réduction de l'extrême pauvreté, la stimulation de la prospérité partagée et le soutien d'un développement inclusif et durable (Banque mondiale, 2014). Il y a eu en Afrique des améliorations considérables au cours des dernières décennies dans l'accès aux services financiers (Demirgüç-Kunt et Klapper, 2013). Le développement du crédit aux particuliers et aux entreprises s'est accompagné de progrès technologiques (tels que la banque mobile, l'innovation et les nouveaux canaux de distribution). Cela a permis d'élargir l'accès et l'utilisation de produits financiers, en particulier

* Unité finance et marchés financiers, Groupe de la Banque mondiale de la région Afrique. Contact : ymascaro@worldbank.org.

Les auteurs tiennent à remercier Irina Astrakhan et Gaiv Tata pour leurs nombreux conseils, ainsi que Juan Costain, Gunhild Berg, Axel Gastambide, Julián Casal et Michael Fuchs pour leurs commentaires et suggestions, et Bujana Perolli, Alejandro de la Campa, José Garrido, Alice Zanza, Massimo Cirassino, Mahesh Uttamchandani, Uzma Khalil et Carlos Vicente (tous de la Banque mondiale) pour leur précieuse contribution.

pour les paiements et l'épargne. Néanmoins, des écarts importants avec les pays développés demeurent en matière d'inclusion financière, ce qui limite l'impact positif du secteur financier sur la croissance et la lutte contre la pauvreté.

Avec la mise en évidence du manque d'inclusion financière en Afrique, ce sujet est progressivement devenu une priorité pour les décideurs politiques. Les recherches récentes s'appuyant sur des données plus fiables sur l'inclusion financière ont montré qu'en Afrique, la plupart des particuliers et des entreprises souffrent d'un manque d'accès aux services et aux produits financiers. Une étude comparative (avec d'autres pays en développement) se fondant sur les corrélations entre développement financier et inclusion indique qu'il existe pour l'Afrique des écarts importants entre les niveaux attendus et observés de développement et d'inclusion financiers (Allen *et al.*, 2014). En parallèle, une meilleure compréhension des liens entre inclusion financière et développement a renforcé l'intérêt dans le développement de programmes d'inclusion financière en Afrique et ailleurs (Banque mondiale, 2014).

Alors qu'il existe de nombreuses barrières au développement de l'inclusion financière, le coût des services financiers est perçu comme un facteur essentiel entravant le développement financier dans la région. Le facteur coût est la deuxième raison la plus fréquemment citée par les particuliers en Afrique pour ne pas détenir de compte dans une institution financière formelle. Un quart des entreprises citent la disponibilité et le coût du crédit comme étant un obstacle à leur croissance et à leur activité (cette proportion étant presque deux fois plus élevée que dans le reste du monde). Les taux d'intérêt élevés sont la troisième raison la plus citée par les entreprises pour ne pas contracter un prêt (Beck et Cull, 2014).

Cependant, le renforcement récent du secteur financier et les innovations dans la région ont permis d'élargir l'accès aux produits financiers et de réduire potentiellement les effets du coût des services financiers sur l'inclusion financière. Le développement et le renforcement des secteurs financiers en Afrique ont permis un accès à de meilleurs produits et services financiers, ce qui peut rendre le coût du financement plus acceptable pour les particuliers et les entreprises. Par exemple, des produits avec des maturités plus longues ou des modalités de financement plus variées peuvent certes impliquer des taux d'intérêt plus élevés, mais ces produits peuvent être plus attractifs et plus adaptés aux entreprises. De plus, des innovations comme les opérations bancaires en ligne ou des canaux de distribution innovants ont amélioré de manière significative le coût, l'accès et l'utilisation de certains services financiers tels que les produits d'épargne ou de paiement.

Malgré le développement de ces nouveaux produits, les marges d'intermédiation demeurent relativement plus élevées en Afrique si bien qu'un certain nombre d'États contrôlent et réglementent les taux d'intérêt afin de réduire le coût du financement. En raison d'une pression accrue pour pallier un manque d'accès au crédit et améliorer la protection des consommateurs, pas moins de dix-sept pays d'Afrique subsaharienne (AFSS) ont adopté des plafonds de taux d'intérêt sur les prêts à la fin des années 2010 (MIX et CGAP, 2012). Plus récemment, en 2013, la Zambie a fixé un plafond alors que les huit pays de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) ont abaissé les plafonds existants. En outre, au cours des dernières années, d'autres pays (Nigeria, Kenya et République démocratique du Congo, par exemple) ont envisagé l'adoption de plafonds pour les taux sur prêts.

Bien que le contrôle et la réglementation des taux d'intérêt traduisent un engagement ferme des gouvernements pour la réduction du coût du crédit, ces mesures n'assurent pas de plus faibles taux à long terme et peuvent même nuire à l'inclusion financière. Les plafonds sur les taux débiteurs visent à la soutenabilité de la dette des secteurs qui connaissent les taux d'intérêt les plus élevés. Cependant, les études montrent que le contrôle des taux d'intérêt diminue la transparence des prix et n'assure pas la protection de l'emprunteur (Helms et Reille, 2004 ; FAI, 2010). Les plafonds de taux débiteurs traitent davantage les symptômes que les causes des taux d'intérêt élevés. En l'absence de mesures incitatives pour accroître leur efficacité opérationnelle, les établissements de crédit augmentent le coût des autres services financiers pour rattraper la perte de revenus et, de ce fait, la concurrence sur les prêts est faussée. En outre, les prêteurs risquent de ne plus s'intéresser à des segments de marchés plus risqués si les plafonds ne permettent pas de compenser de manière satisfaisante les coûts d'exploitation et les autres coûts. Cela affecte les secteurs les plus contraints en termes de financement (comme les microentreprises, les très petites entreprises – TPE – et les PME), ce qui tend à augmenter le coût et le risque de crédit pour ces agents.

Cet article étudie, d'une part, les facteurs sous-jacents expliquant les taux d'intérêt élevés en Afrique et, d'autre part, les politiques publiques susceptibles de réduire efficacement le coût du financement afin de favoriser l'inclusion financière. L'inclusion financière est mesurée comme étant la proportion des individus et des entreprises qui utilisent des services financiers (Banque mondiale, 2014)¹. Cette étude examine quatre catégories de services (l'épargne, les paiements, le crédit et le risque/la gestion/l'assurance), mais se concentre principalement sur le crédit et son coût. Elle est structurée de la manière suivante : la première

partie apporte un aperçu sur l'inclusion financière en Afrique ; la deuxième partie présente la tendance des marges d'intermédiation (différence entre les taux débiteurs et les taux créditeurs) en Afrique ; la troisième partie analyse la composition des marges d'intermédiation et identifie l'impact des politiques publiques et les caractéristiques des marchés qui influencent ces coûts ; la quatrième partie présente les réformes qui peuvent être mises en œuvre pour faire face efficacement aux coûts de financement élevés afin de favoriser l'inclusion financière ; la dernière partie conclut cette étude.

APERÇU DE L'INCLUSION FINANCIÈRE EN AFRIQUE

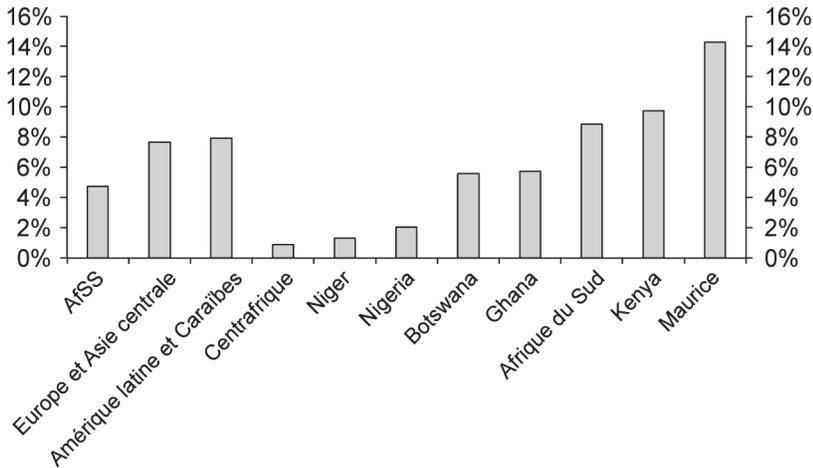
Comparée à celle d'autres régions, la population africaine a un accès limité aux services et produits financiers formels (Demirgüç-Kunt et Klapper, 2012). Les données mondiales Findex montrent que 24 % seulement des adultes en AfSS ont un compte dans une institution financière formelle, ce qui est inférieur à la moyenne mondiale (51 %). L'épargne est une pratique répandue en AfSS avec 40 % des adultes ayant déclaré avoir épargné au cours des douze derniers mois. Cependant, cette épargne est en grande partie informelle dans la mesure où seulement 14 % des adultes confient leur épargne à des institutions financières formelles, alors que la moyenne mondiale est de 22 %. De même, emprunter auprès d'une institution financière (formelle) reste une exception : alors que 47 % des adultes ont emprunté au cours des douze derniers mois en AfSS, seulement 5 % d'entre eux ont contracté un emprunt auprès d'une institution financière formelle (la moyenne mondiale est de 9 %). L'assurance (instrument financier de gestion des risques et d'atténuation des chocs) est rarement disponible et utilisée par les particuliers en AfSS.

124

Il existe de grandes disparités en termes d'inclusion financière dans la région. Ainsi, dans certains pays, moins de 5 % des adultes ont un compte (comme en Centrafrique) alors que, dans d'autres pays, cette proportion dépasse 50 % (comme Maurice avec 80 %). Il existe également une grande disparité en termes de crédits des institutions financières accordés aux particuliers (cf. graphique 1 ci-contre). En général, les populations des pays à revenus intermédiaires supérieurs ayant des systèmes financiers relativement bien développés (Afrique du Sud, Maurice) ont un meilleur accès que les pays à faibles revenus ayant des secteurs financiers moins développés (Centrafrique, Soudan du Sud). Dans ce contexte, Allen *et al.* (2014) ne trouvent aucune preuve de lacunes dans le développement du secteur financier ou de l'inclusion financière pour les pays africains relativement bien déve-

loppés de ce point de vue par rapport à d'autres pays de niveau global de développement comparables.

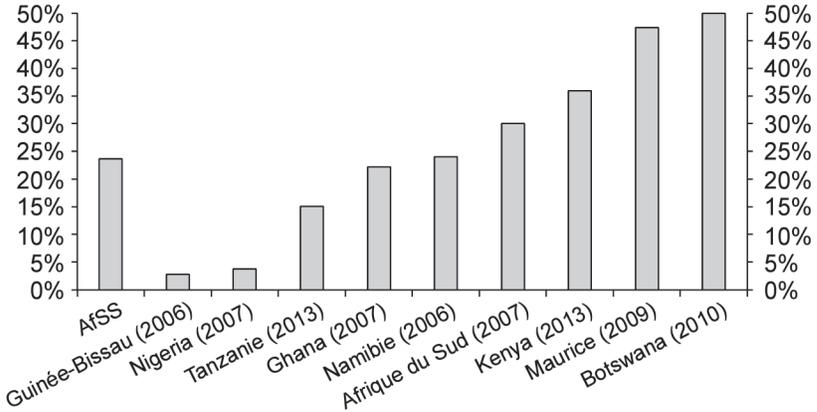
Graphique 1
Population ayant bénéficié d'un prêt d'une institution
dans la dernière année par régions/pays



Source des données : 2011 Global Financial Inclusion (Global Findex) Database.

*L'accès au crédit est plus limité pour les entreprises en Afrique par rapport à d'autres régions dans le monde (Honohan et Beck, 2007). Selon les données des enquêtes sur les entreprises de la Banque mondiale, 22 % des entreprises en moyenne en AfSS ont contracté un prêt ou bénéficié d'une ligne de crédit auprès d'une institution financière, contre 43 % dans l'ensemble des économies en développement (Demirgüç-Kunt et Klapper, 2013)². La plupart des entreprises en AfSS comptent sur leurs ressources propres pour financer leurs investissements et leur fonds de roulement. En conséquence, 45 % des entreprises de la région citent l'accès au financement comme un obstacle majeur à leur croissance (Banque mondiale, 2014). L'accès au financement (en particulier, les taux d'intérêt élevés) n'est pas uniquement un obstacle, il est également un frein à la croissance (Ayyagari *et al.*, 2008). Les entreprises les plus jeunes et les PME en Afrique sont particulièrement défavorisées dans l'accès au financement externe (Beck et Cull, 2014). En outre, comme pour les particuliers, il existe une grande disparité par pays en termes d'accès au crédit pour les entreprises (cf. graphiques 2 et 3 *infra*).*

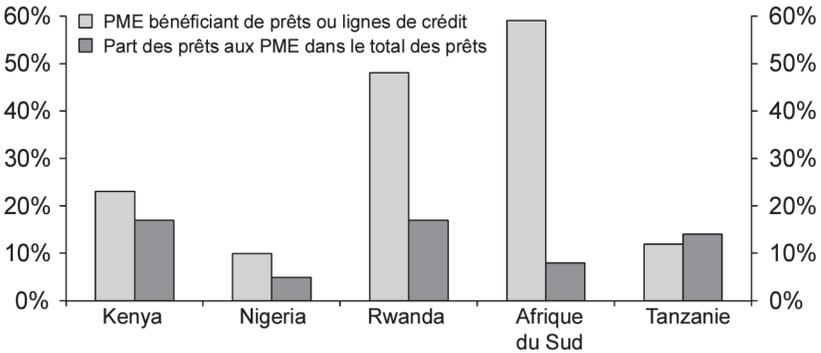
Graphique 2
Entreprises disposant d'un prêt bancaire et/ou d'une ligne de crédit



Source : Banque mondiale, *Enterprise Surveys*, www.enterprisesurveys.org.

Graphique 3
PME bancarisées et part des prêts des PME dans le total des prêts

126



Source : Berg et Fuchs (2013).

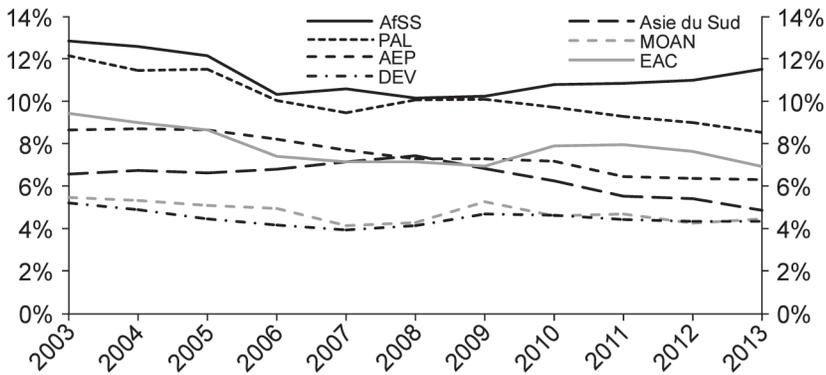
MARGE D'INTERMÉDIATION EN AFRIQUE

En moyenne, le coût du financement, mesuré par l'écart entre le taux sur les prêts (taux débiteur) et le taux sur les dépôts (taux créditeur), est plus élevé en Afrique que dans les autres pays en développement. Une forte marge d'intermédiation se caractérise par un faible taux sur les dépôts et un taux sur les prêts élevés. Le graphique 4a (ci-contre) montre que la moyenne des marges d'intermédiation est relativement plus élevée en AfSS. Dans l'ensemble, ces marges ont diminué au fil du temps. Cette tendance baissière reflète largement une évolution observée dans les

pays dotés de systèmes financiers relativement développés (Maurice), alors que dans les autres pays, les marges ont eu tendance à augmenter ou à rester stable (cf. graphique 4b). Néanmoins, elles sont restées élevées durant la dernière décennie, ce qui constitue une source de préoccupation pour les décideurs politiques africains.

Graphiques 4 Marge d'intermédiation

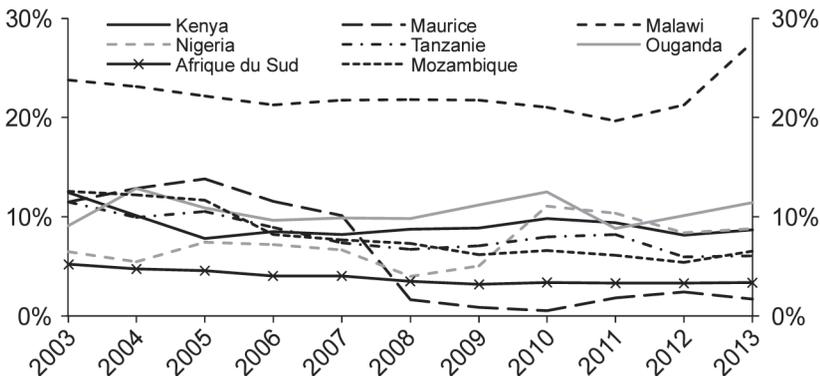
Graphique 4a
Par région



127

AEP : Asie de l'Est et Pacifique ; DEV : économies développées ; EAC : Europe et Asie centrale ; MOAN : Moyen-Orient et Afrique du Nord ; PAL : pays d'Amérique latine.

Graphique 4b
Par pays d'AfSS



Sources des deux graphiques : *International Financial Statistics*, FMI ; calculs des auteurs.

Des taux d'intérêt élevés limitent l'accès au crédit et peuvent nuire au développement et à la profondeur des systèmes financiers. Ils peuvent limiter l'accès au financement pour les particuliers et les entreprises en Afrique. Des marges d'intermédiation importantes peuvent aussi nuire à la capacité du système bancaire à allouer des ressources au secteur privé. Des taux élevés sur les prêts peuvent également engendrer un phénomène de sélection adverse (conduisant à retenir les emprunteurs les plus risqués), qui se traduit par un rationnement du crédit (Stiglitz et Weiss, 1981). De même, des taux sur les dépôts relativement faibles ne rémunèrent pas suffisamment les épargnants, ce qui engendre des comportements d'épargne indésirables. Les résultats des études sur plusieurs pays ont montré que des marges d'intermédiation élevées sont corrélées avec un faible développement du secteur financier (Beck et Hesse, 2009 ; Boutin-Dufresne *et al.*, 2013).

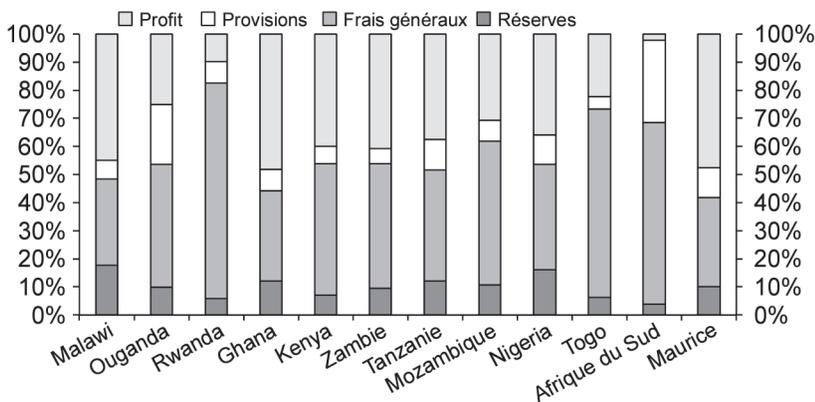
DÉCOMPOSITION DES MARGES D'INTERMÉDIATION ET FACTEURS SOUS-JACENTS AYANT UN EFFET SUR LE COÛT DU FINANCEMENT

Cette partie analyse les composants des marges d'intermédiation dans certains pays africains (où les données sont disponibles), afin d'identifier les facteurs contribuant à des taux d'intérêt plus élevés. La décomposition sur la base de la comptabilité³ des marges d'intermédiation des banques permet d'identifier quatre composantes principales (frais généraux, profits, provisions et réserves). Ces composantes sont influencées par différents facteurs. Par exemple, les déficiences sous-jacentes ou les difficultés des institutions financières, certaines caractéristiques du système financier et économique augmentent les coûts et les profits, engendrant des marges plus élevées. Cette partie identifie les facteurs sous-jacents qui contribuent à des marges plus élevées alors que la partie suivante analysera un ensemble plus large de facteurs sous-jacents et proposera diverses options de politique économique permettant de s'attaquer aux causes des marges d'intermédiation (et qui augmentent l'inclusion financière en général).

La décomposition des marges montre que les coûts d'exploitation ont tendance à être la composante la plus importante dans les pays africains (cf. graphique 5 ci-contre). Cette observation n'est pas surprenante dans la mesure où des études empiriques dans les pays africains ont montré que les frais de fonctionnement déterminent largement l'écart des taux d'intérêt et des marges⁴. Le calcul permet d'évaluer les frais généraux au titre des opérations de prêt qui sont répercutés sur les consommateurs, y compris les frais de personnel, le coût d'exploitation des succursales classiques et les autres dépenses d'administration. Les frais de personnel représentent en moyenne 46 % des frais généraux dans les pays étudiés,

ce qui est supérieur à la moyenne des pays en développement dans le reste du monde. Mais d'autres éléments ont une action sur le coût des activités commerciales et ce coût a tendance à être plus élevé en Afrique. Il existe de nombreux facteurs sous-jacents (cadre réglementaire, taille des banques notamment) qui influencent directement et indirectement le coût de la main-d'œuvre et les coûts de fonctionnement. Si certaines caractéristiques des banques ne peuvent pas être modifiées par des actions publiques, il n'en demeure pas moins que des politiques publiques peuvent permettre de surmonter les obstacles sectoriels et économiques qui augmentent les coûts de fonctionnement (cf. partie suivante pour plus de détails).

Graphique 5
Décomposition des marges d'intermédiation par pays en 2013⁵



Sources : Bankscope, Bureau van Dijk ; calculs des auteurs.

Les composantes liées aux marges bénéficiaires (profits) contribuent également dans une large proportion aux marges d'intermédiation en Afrique. Il est important de souligner que ces calculs tiennent compte des marges bénéficiaires avant impôt (et peuvent être diminués de manière significative après impôt⁶). Cela étant, des bénéfices relativement importants peuvent être liés aux caractéristiques suivantes des systèmes financiers africains : (1) un système bancaire très concentré et oligopolistique – la part de marché des trois plus importantes banques est de 73 % en moyenne dans vingt-deux pays africains, alors qu'elle est de 60 % à l'échelle mondiale (Honohan et Beck, 2007)⁷ –, (2) la prime de risque sur l'activité bancaire en Afrique liée au risque pays ainsi que le manque d'information et les déficiences des cadres réglementaire et contractuel, (4) pour les banques étrangères, une échelle d'activités

réduite dans ces pays ayant pour conséquence un objectif de profit important pour les filiales (Honohan et Beck, 2007).

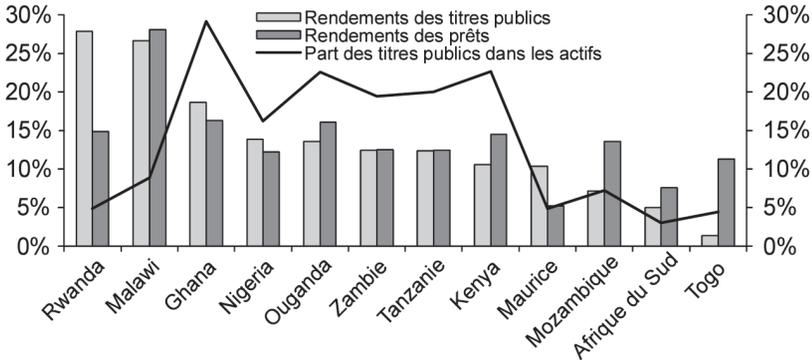
Les réserves obligatoires et les provisions sur créances douteuses sont des composantes moins importantes des marges d'intermédiation, mais elles constituent des éléments essentiels pour la stabilité du secteur financier. Elles augmentent la résistance des banques aux chocs dus aux retraits soudains et aux défauts de paiement. Dans le même temps, le coût d'opportunité de ces provisions et ces réserves réduit l'utilisation de ces fonds pour des fins productives (prêts et investissements) ; cela constitue un coût qui se répercute sur le client. Il convient d'indiquer qu'au-delà des objectifs de stabilité financière, les réserves obligatoires peuvent être utilisées dans le cadre de la politique monétaire et de la gestion de la liquidité. Dans la mesure où de nombreux pays africains ont des moyens limités à leur disposition pour orienter leur politique monétaire (Christensen, 2011) et que les banques sont souvent surliquides, la politique monétaire influence significativement les réserves constituées par les banques. Mais le niveau de provisionnement peut dépendre de facteurs spécifiquement bancaires et macroéconomiques. Ainsi, les banques ayant des profils de prêts à hauts risques peuvent provisionner plus que les banques ayant un profil de prêts à faibles risques. En outre, une croissance du PIB plus faible a tendance à être associée à un taux de provisionnement plus élevé.

130

D'autres opérations bancaires et en particulier le placement dans des titres peuvent significativement influencer les marges d'intermédiation. Par rapport à d'autres zones en développement, les banques en Afrique ont davantage tendance à investir dans des titres publics. Ceux-ci représentent en moyenne 14 % du total des actifs de l'échantillon (avec des pointes jusqu'à 30 %) alors que dans le reste du monde, ce taux est de 10 %⁸. Cela est en partie dû à une limitation des possibilités d'investir dans l'économie réelle, mais les rendements de ces placements encourageant de plus faibles risques ont tendance à être plus élevés en Afrique. Ainsi, les portefeuilles de titres des banques peuvent être très rentables par rapport à des opérations de prêt (qui engendrent davantage de frais et de risques). En outre, l'avantage supplémentaire donné aux titres publics de la pondération de risque zéro pour le calcul du ratio des fonds propres rend la pratique des prêts moins attractive. Par conséquent, les taux d'intérêt sur les prêts peuvent être majorés pour compenser le coût d'opportunité des placements en titres, en particulier les titres publics (qui encourent un risque faible). Le graphique 6 (ci-contre) montre que les rendements des titres détenus par les banques dans les pays analysés sont bien souvent aussi importants que les rendements des opérations de prêt bancaire. Dans certains des pays où il existe une faible différence entre ces rendements (Tanzanie et

Zambie, par exemple), les banques ont tendance à détenir relativement plus de titres publics dans la mesure où le rendement des prêts est moins élevé, et ce, en raison de coûts plus élevés et de taux de défaut inhérents à l'activité de prêt.

Graphique 6
Rendements des titres d'État et des prêts pays sélectionnés en 2013



Sources : Bankscope, Bureau van Dijk ; calculs des auteurs.

RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES PUBLIQUES

Cette partie propose un ensemble d'actions et d'outils que les gouvernements ont à leur disposition pour combattre les causes sous-jacentes de marges d'intermédiation élevées et favoriser ainsi l'inclusion financière. Cette liste ne se veut pas exhaustive (et certains éléments sont étroitement liés entre eux). Mais le but est de montrer qu'il existe une large panoplie de réformes qui peuvent être mises en œuvre pour réduire le coût des produits financiers tout en renforçant l'inclusion financière. Un ensemble complet de mesures peut constituer une approche efficace pour diminuer le coût de financement et élargir l'éventail des produits financiers. Bien qu'il soit difficile de quantifier l'impact de chaque réforme sur les marges d'intermédiation, certaines ont un effet plus évident sur ces marges et toutes portent sur les causes réelles des coûts (élevés) des services financiers et visent à accroître l'accès au crédit et aux autres services financiers (moyens de paiement et épargne).

Les facteurs qui affectent les marges peuvent être regroupés en sept domaines : (I) coûts de production et d'exploitation, (II) coûts réglementaires, (III) risque de crédit, (IV) activités bancaires alternatives, (V) rentabilité et retour sur capital, (VI) stabilité macroéconomique et risque pays, (VII) renforcement de l'inclusion financière. Ces catégories

découlent de l'analyse de la décomposition des marges d'intermédiation tels que les frais d'exploitation et de provisionnement ; néanmoins, nous avons été amenés à élargir le champ en incluant des éléments non directement liés aux comptes de résultat, mais qui sont pertinents dans la détermination du coût du financement, stabilité macroéconomique et coûts, pour augmenter l'accès au financement, et qui affectent indirectement la plupart des composantes de la marge d'intermédiation⁹. L'annexe 1 illustre par des exemples les réformes entreprises en Afrique ou ailleurs dans ces différents domaines. Ces exemples montrent des mises en œuvre réussies de réformes, mais également des politiques alternatives ayant eu des résultats infructueux pour en illustrer les coûts.

Domaine d'action I : coûts de production et d'exploitation

Les gouvernements et autorités de réglementation peuvent mettre en œuvre plusieurs réformes pour arriver à des coûts d'exploitation plus faibles (ceux-ci constituent la composante principale des marges d'intermédiation).

Améliorer l'éducation et la formation de la main-d'œuvre. En effet, les coûts de main-d'œuvre constituent une part importante des coûts et comme il existe une pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans le secteur financier de la région, il est important d'améliorer l'éducation et la formation dans ce domaine (cette pénurie est parfois contournée par le biais de recrutements de collaborateurs étrangers de pays développés ou limitrophes). La réglementation sociale devrait également favoriser la productivité du travail en ayant un niveau de flexibilité adéquat (sur le recrutement, la redondance de main-d'œuvre et la planification du travail).

Améliorer les aspects fondamentaux de l'environnement économique. Pour cela, il convient : (1) d'assurer la protection de la propriété privée et améliorer la prise en charge de l'insolvabilité et des droits des créanciers tout en permettant aux débiteurs temporairement en difficulté d'améliorer leur situation à l'aide de procédures d'insolvabilité¹⁰, (2) de réduire l'insécurité et lutter contre la corruption¹¹, (3) de renforcer le développement institutionnel global du pays en incluant les aspects tels que la stabilité politique, l'efficacité du gouvernement et l'État de droit, et (4) réduire le déficit en matière d'infrastructures (électricité, routes, technologies de l'information) qui augmente les frais des entreprises et limite la capacité des banques à augmenter leur couverture géographique. Des améliorations dans ces domaines de politique publique ne réduiront pas uniquement les coûts d'exploitation, mais, dans certains cas, elles réduiront également les risques des banques et augmenteront leur capacité à améliorer l'inclusion

financière (en élargissant, par exemple, le réseau de succursales grâce à de meilleures infrastructures).

Promouvoir l'efficacité, la fiabilité et la sécurité d'un système de paiement national. Des moyens d'échanges efficaces, fiables et sûrs permettent de diminuer le coût des transactions financières. Les institutions sont responsables du développement de leurs infrastructures financières internes (réseaux de distributeurs automatiques de billets, systèmes informatiques, par exemple). Elles se fient au bon fonctionnement du système national de paiement et interagissent entre elles et avec des acteurs d'autres secteurs. Des politiques bien conçues qui favorisent l'approche globale d'un développement de systèmes de paiement fiables sont indispensables pour atteindre les objectifs des politiques publiques de sécurité et d'efficacité du système de paiement national d'une économie. Une réforme des systèmes de paiement en concordance avec les meilleures pratiques internationales vise à susciter la confiance dans le système, assurer une fiabilité opérationnelle, un règlement en temps utile, et aussi à réduire notamment les coûts de transaction.

Permettre la propriété privée et l'entrée de banques étrangères et limiter les prises de participations et de contrôle de l'État dans le secteur bancaire. Alors que la propriété privée et l'entrée de banques étrangères sont associées à une meilleure efficacité bancaire¹², les banques publiques, quant à elles, sont associées à des coûts plus élevés, à des prêts à risques plus nombreux et à une mauvaise efficacité bancaire¹³. S'il y a des banques publiques dans le secteur financier, il est nécessaire de renforcer leur efficacité et leur durabilité tout en veillant à ce qu'elles atteignent leur objectif de développement. Afin d'améliorer leur efficacité et leur performance, il convient de renforcer la gouvernance de l'État actionnaire, d'assurer une indépendance opérationnelle dans la gestion des banques en les prémunissant contre l'intervention de l'État et en évitant des règles trop strictes en matière de compression des dépenses.

133

Domaine d'action II : coûts réglementaires

La réglementation devrait renforcer la stabilité du secteur sans imposer des coûts bancaires trop élevés car ces derniers poussent à l'augmentation des marges et ont un effet négatif sur l'accès au financement. L'exigence de constituer des réserves obligatoires est une protection nécessaire contre les retraits soudains, mais les réserves obligatoires réduisent la part des dépôts disponible pour les prêts, augmentant ainsi *ex ante* la marge d'intermédiation (Demirgüç-Kunt *et al.*, 2004). De plus, les réserves obligatoires peuvent être utilisées pour financer des

déficits budgétaires élevés, qui créent un environnement de forte inflation et des marges d'intermédiation élevées persistantes (Chirwa et Montfort, 2004). Une politique appropriée de délivrance d'agrément et des obligations de déclaration au régulateur adéquates sont nécessaires pour assurer la santé et la solidité des banques. Il est néanmoins important d'éviter trop d'exigences en matière de déclaration car cela peut augmenter les coûts des banques, de même que des règles de délivrance d'agrément trop strictes peuvent limiter la concurrence (King et Maddock, 2014). Enfin, les impôts sur les transactions financières (en particulier, les taxes sur les transactions bancaires) ont été utilisés par des économies émergentes faisant face à des crises financières comme un moyen de générer rapidement des recettes. Cette méthode a été étudiée par quelques pays africains, mais n'a pas été mise en œuvre. Pourtant, l'expérience de certains pays¹⁴ suggère que ce type de taxes peut entraver le fonctionnement à la fois des marchés financiers et de l'économie réelle. Cela est dû au fait que les banques collectant ces taxes pratiquent des marges d'intermédiation plus élevées pour conserver leur rentabilité, décourageant par là même l'investissement. De plus, le fait de réduire l'intermédiation financière nuit à l'épargne, l'investissement et la croissance.

Domaine d'action III : risque de crédit

La mise en place de réformes visant à diminuer le risque de crédit permettra également d'améliorer l'accès au crédit ainsi que la stabilité du secteur bancaire. Les réformes indiquées ci-après sont indispensables à l'inclusion financière (et à la stabilité du secteur financier), mais leur mise en œuvre implique des niveaux de difficultés différents.

Le renforcement du cadre d'évaluation du crédit peut réduire le risque de crédit des banques, augmenter la compétitivité du secteur bancaire et améliorer l'accès au crédit (en particulier pour les petits emprunteurs avec de faibles garanties). Dans le cadre d'évaluation du crédit, la mise en place de bureaux de crédit augmente la probabilité pour les entreprises d'avoir accès au financement, diminue les taux d'intérêt débiteurs et allonge la maturité des prêts (Martínez Pería et Singh, 2014). En outre, l'amélioration de l'identification des emprunteurs (à l'aide, par exemple, de solutions technologiques innovantes comme le recours à la biométrie) diminue les frais d'identification et le risque de défaut.

Le renforcement des dispositifs de garanties et leur application sont tout aussi pertinents dans la mesure où des dispositifs de garanties peu fiables et onéreux se traduisent par un plus grand risque de crédit et des coûts d'exploitation plus importants. Ce renforcement passe par des

garanties mobilières efficaces ainsi que des registres fonciers, des institutions fiables et efficaces pour faciliter l'enregistrement et l'exécution des garanties.

Il est également important de développer et d'améliorer le cadre de la réglementation prudentielle, y compris à travers la mise en œuvre de politiques macroprudentielles appropriées. Cela permet de promouvoir la stabilité du secteur financier, tout en diminuant le risque systémique¹⁵. Ainsi, augmenter le capital et les réserves de liquidités des institutions financières améliore la stabilité du secteur financier, mais diminue les profits des banques. De nouvelles réglementations, plus strictes, ont revu les directives en matière de créances douteuses et de provisions pour créances douteuses, ce qui peut avoir pour conséquence un ratio de celles-ci ainsi qu'un niveau de provisionnement plus élevés. Mais, en plus d'assurer la sécurité et la solidité du système financier, ces cadres prudentiels peuvent faciliter le règlement du problème des créances douteuses quand cela est utile, ce qui peut faire diminuer le montant des provisions nécessaires.

Enfin, prêter aux secteurs les plus risqués (comme l'agriculture ou les PME) implique des marges plus importantes, mais ne doit pas être découragé pour autant. Au contraire, cela devrait être l'occasion de réduire les risques de façon à ne pas contrarier le fonctionnement du marché en assurant la promotion de l'assurance en matière agricole, en réduisant le commerce informel et en développant des dispositifs de garanties mobilières, par exemple.

135

Domaine d'action IV : activités bancaires alternatives

Les réformes devraient favoriser le développement d'investisseurs institutionnels et de marchés de dette locale. En sus des prêts, les actifs productifs des banques comprennent les placements dans les obligations d'État, l'immobilier et les marchés boursiers. Comme indiqué précédemment, les banques africaines ont tendance à investir davantage dans les obligations d'État pour profiter de rendements importants. Ces derniers sont peut-être dus à d'importants besoins financiers de l'État, ce qui a un effet négatif sur l'inflation et les marges d'intermédiation. Alors que certains États africains ont eu récemment et pour la première fois accès à des marchés internationaux, plusieurs pays continuent à utiliser les banques pour financer leur déficit. Le manque d'investisseurs institutionnels sur de nombreux marchés africains fait des banques locales les plus grands acheteurs d'obligations d'État, ce qui a pour conséquence d'accroître les rendements sur ces obligations et d'augmenter la marge d'intermédiation. Lorsqu'ils sont nombreux, les investisseurs institutionnels peuvent accumuler des liquidités et

donc exiger des banques des rendements plus élevés sur les dépôts¹⁶. De même, des réformes sur le marché de la dette souveraine tardent, tant en matière d'amélioration des mécanismes d'enchères, des courbes de rendement que de gestion de la dette. Il en résulte des marchés financiers incapables d'apprécier les risques de manière efficace et de disposer de points de référence fiables. Les réformes qui permettent le développement des investisseurs institutionnels et des marchés de la dette permettront d'élargir les options de financement de l'État. Ainsi, mettre en place des critères d'investissement pour élargir la palette d'options de placement pour les fonds de pension et d'assurance peut aider à réduire les marges d'intermédiation, en réduisant les pressions à la baisse sur les taux des dépôts.

Domaine d'action V : rentabilité et retour sur capital

Un certain niveau de rendement est nécessaire pour la stabilité du secteur bancaire et pour faciliter les investissements qui améliorent l'inclusion financière. Les profits et le retour sur capital sont nécessaires pour plusieurs raisons dont la rémunération des investisseurs, la stabilité des banques et leur investissement grâce aux bénéfices non distribués. Les banques qui ont un rendement élevé sont en mesure de conserver une partie de leurs bénéfices et de faire des investissements qui peuvent avoir un effet substantiel sur l'accès au financement (un réseau d'agences développé ou des guichets mobiles, par exemple). De plus grandes banques peuvent profiter d'économies d'échelle qui peuvent se traduire par des marges d'intermédiation plus faibles et/ou des investissements pour augmenter leur activité. Mais quand les banques exercent un pouvoir de marché, leurs profits peuvent être trop élevés. Les banques ayant une grande part de marché peuvent exercer un pouvoir de marché pour profiter de marges d'intermédiation nettes plus élevées (Demirgüç-Kunt *et al.*, 2004). Ainsi, pour promouvoir la concurrence et l'ouverture dans le secteur bancaire, il est notamment essentiel : (1) d'engendrer une crainte crédible de voir arriver de nouveaux entrants grâce, par exemple, à des conditions adéquates pour pouvoir demander un agrément bancaire, ou encore à des limitations dans les activités bancaires, (2) d'assurer la solidité des banques de telle sorte que l'ensemble des banques du système constitue un réel choix pour les particuliers et les entreprises, (3) de promouvoir la concurrence avec des institutions financières non bancaires (IFNB) telles que les institutions de microfinance (IMF), les coopératives de crédit, les marchés financiers, les entreprises d'affacturage et de crédit-bail, (4) de favoriser la transparence en matière de prix et (5) de faciliter l'investissement privé local dans les banques et l'entrée des banques étrangères.

Domaine d'action VI : stabilité macroéconomique et risque pays

La diminution du coût de financement requiert une stabilité macroéconomique et une diminution du risque pays. Cela implique la mise en place de politiques macroéconomiques qui permettront de réduire l'incertitude macroéconomique et de promouvoir la croissance durable du PIB (ce qui contribue à diminuer le taux de défaut et les créances douteuses). Cela permettra également de gérer les besoins financiers de l'État pour éviter d'évincer les investisseurs du secteur privé. Un environnement macroéconomique volatil et défavorable est considéré comme risqué et les banques ont tendance à augmenter les marges d'intermédiation pour compenser cette incertitude. Un certain nombre d'études sur les marges d'intermédiation en Afrique ont montré qu'une inflation élevée et un taux de change volatil sont positivement corrélés à des marges élevées (Ahokposi, 2013). En outre, les pays connaissant d'importants déséquilibres macroéconomiques internes et externes sont plus vulnérables face à des reflux de capitaux, par exemple, ce qui peut déstabiliser la monnaie et accroître la volatilité.

Domaine d'action VII : renforcement de l'inclusion financière

Contrairement aux précédentes recommandations qui concernaient plus particulièrement le crédit, ce domaine d'action présente les recommandations pour renforcer l'inclusion financière en Afrique dans les quatre groupes de services financiers (épargne, crédit, paiement et assurance). Donner un ensemble complet de recommandations dans ce domaine va au-delà de l'ambition de cette étude. Les paragraphes qui suivent offrent donc quelques recommandations clés pour renforcer l'inclusion financière en Afrique, en mettant l'accent sur celles qui auraient le plus d'impact sur les segments et les zones les plus mal desservis : les personnes à faibles revenus, les microentreprises, les PME et les zones rurales peu peuplées. Ces réformes peuvent avoir un effet sur le coût des institutions financières et les marges d'intermédiation d'une manière positive ou négative. Dans ce dernier cas, cependant, au début tout du moins (avec des coûts d'exploitation plus élevés pour les institutions financières ou des coûts plus élevés pour les consommateurs), cet effet est compensé par une augmentation de l'inclusion financière¹⁷.

Élargir l'accès au financement aux segments et aux domaines défavorisés présente un coût pour les banques. Les gouvernements peuvent mettre en œuvre une large palette de politiques pour contourner cet inconvénient. Des efforts peuvent être faits pour élargir le réseau des banques et le développement de nouveaux modèles économiques. Ces

politiques ont un coût (qui augmente les marges), mais ne doivent pas être abandonnées pour autant¹⁸. En outre, l'augmentation du coût peut n'être que temporaire, c'est-à-dire ne durer que jusqu'à ce qu'un modèle économique durable et rentable soit mis en place pour servir de nouveaux segments. Les gouvernements peuvent sensibiliser les consommateurs potentiels et l'innovation en mettant en place un environnement propice avec les mesures suivantes :

- *favoriser l'adaptation des produits financiers* afin de mieux servir les besoins des segments ayant un accès réduit au financement. Cette mesure impliquerait la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire favorable au développement de l'épargne, du crédit, de l'assurance et des paiements qui répondent aux besoins des segments défavorisés et pallient les défaillances du marché. Cela comprend, par exemple, des produits d'épargne à faibles coûts (c'est-à-dire des comptes simples ou à frais peu élevés), une assurance basée sur un indice et excluant les exigences onéreuses d'une documentation pour les petits épargnants ou ceux d'origine rurale (c'est-à-dire les règles contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme qui soutiennent également l'inclusion financière) ;

138

- *promouvoir la croissance durable des IFNB* (comme les IMF et les institutions de crédit coopératives) grâce à une réglementation et une surveillance appropriée. Les IFNB se concentrent sur les segments mal desservis (comme les personnes à faibles revenus et les microentreprises) ; elles peuvent être favorisées par une réglementation et une supervision appropriée pour promouvoir une croissance durable. Cela devrait inclure la supervision des coopératives de crédit et la réglementation des IMF de telle sorte que ces dernières puissent mobiliser en toute sécurité les dépôts ;

- *promouvoir des produits de crédit alternatifs au financement bancaire traditionnel*, ce qui est particulièrement utile pour les PME et approprié en Afrique où les exigences sont élevées en matière de garanties. Cela inclut le crédit-bail (pour le financement des investissements), l'affacturage/l'affacturage inversé (pour le financement des fonds de roulement) et le financement du commerce international (pour les exportateurs). Ces produits peuvent être proposés par les banques et les IFNB comme les organismes de crédit-bail et d'affacturage. Dans le cas de l'affacturage, il est important d'améliorer l'information en matière de crédits, d'éviter un traitement fiscal défavorable, de mettre en place un environnement légal/réglementaire et judiciaire propice (y compris la reconnaissance juridique de l'affacturage comme service financier), et d'éviter une réglementation prudentielle lourde et coûteuse pour les sociétés d'affacturage qui ne prennent pas de dépôts (Klapper, 2005) ;

– *mettre en place le cadre juridique/réglementaire nécessaire pour promouvoir le développement de canaux de distribution et de technologies innovants* afin d'atteindre les zones mal desservies (notamment les zones rurales peu peuplées) et les segments mal desservis (y compris les personnes à faibles revenus). Des exemples internationaux réussis montrent que les agences bancaires mobiles ont un grand potentiel pour améliorer l'accès et réduire les coûts de financement. En outre, celles-ci sont parfaitement appropriées pour accroître l'inclusion financière en Afrique où le problème de la densité de la population est bien plus important qu'ailleurs pour le développement financier et l'inclusion financière (Allen *et al.*, 2014). Les nouvelles technologies (paiements mobiles, services bancaires mobiles et banque en ligne) ont un grand potentiel pour améliorer l'accès au financement grâce à des coûts plus faibles et un accès facilité ;

– *améliorer la protection du consommateur et l'éducation financière* est déterminant pour augmenter l'accès responsable aux services financiers. La protection et l'éducation peuvent contribuer à améliorer l'efficacité, la transparence, la concurrence et l'accès aux produits financiers en réduisant l'asymétrie d'information et de pouvoir entre fournisseurs et utilisateurs des services financiers ;

– *utiliser des comptes formels pour effectuer des paiements publics*. Les paiements électroniques publics, que ce soit de l'État aux personnes ou de personnes à l'État, peuvent jouer un rôle direct dans l'amélioration de l'inclusion financière. Les paiements publics aux personnes donnent l'opportunité de faire entrer les bénéficiaires non bancarisés dans le système financier formel en assurant les transferts directement sur leur compte et, par là même, encourageant l'épargne.

139

REMARQUES FINALES

En Afrique, le coût de financement et du crédit en particulier constitue une priorité pour les gouvernements. De nombreux pays mettent l'accent sur l'effet du pouvoir oligopolistique des banques, la mise en place de contrôle du coût de financement et de la réglementation. Cette priorité est justifiée dans la mesure où (1) les marges d'intermédiation demeurent plus élevées dans les pays africains que dans d'autres pays en voie de développement, (2) le coût de financement est considéré comme un obstacle à l'inclusion financière par les ménages et les entreprises, et (3) l'accès limité au crédit a de fortes implications sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté.

Néanmoins, la réduction du coût du crédit par le biais du contrôle et de la réglementation est contre-productive. Les plafonds de taux d'intérêt débiteurs ne garantissent pas des taux de prêt plus faibles à

long terme et peuvent nuire à l'inclusion financière, excluant de fait les particuliers et les entreprises qui ont le plus de contraintes de crédit (comme les microentreprises et les PME).

Par conséquent, cet article propose une large palette de réformes pour abaisser le coût de financement et augmenter l'inclusion financière. Ces réformes doivent (1) lutter contre les causes des marges d'intermédiation élevées, (2) améliorer l'accès aux services financiers (y compris l'épargne et les paiements), (3) ne pas avoir les conséquences négatives de la réglementation des taux d'intérêt ou de leur contrôle et (4) améliorer la compétitivité et l'environnement économique. La liste des réformes présentées dans cet article n'est pas exhaustive, mais elle montre que les décideurs politiques ont à leur disposition un large éventail d'options lorsqu'ils cherchent à diminuer le coût de financement. Les effets positifs de ces réformes peuvent se prolonger à moyen ou long terme (comparé à l'effet seulement à court terme du contrôle des taux d'intérêt) et certaines réformes peuvent avoir plus d'impact direct sur le coût de financement que d'autres. Toutes ont pour objet de s'attaquer aux causes sous-jacentes des taux d'intérêt élevés et contribuent à accroître l'inclusion financière.

140

Les gouvernements devraient donner la priorité aux réformes qui promettent le plus d'effets en fonction des circonstances de leurs pays respectifs. La troisième partie montre que les politiques relatives aux coûts d'exploitation et aux bénéfices auraient le plus gros impact sur la réduction des coûts financiers en Afrique étant donné leur part importante dans la décomposition de la marge d'intermédiation. Cela impliquerait la mise en œuvre des réformes indiquées dans les domaines d'action I et V en particulier. Ainsi, renforcer la concurrence et l'ouverture, améliorer les aspects clés de l'environnement économique et juridique (infrastructures, insécurité, lois sur l'insolvabilité et protection des prêteurs) et favoriser les investissements locaux et étrangers tout en limitant la participation et le contrôle de l'État dans le secteur bancaire sont des politiques pertinentes pour réduire les coûts de financement en Afrique.

En mettant en œuvre ces réformes, les pays devraient considérer la possibilité de les adapter en établissant un calendrier (court, moyen et long terme) et en les combinant. Ainsi, lutter efficacement contre les problèmes freinant l'inclusion financière peut nécessiter un vaste ensemble de réformes pour répondre à l'inefficacité et à l'imprévisibilité judiciaire, à la faible protection des droits de propriété, à l'incertitude et à la volatilité macroéconomique, au cadre insuffisant des garanties, aux PME informelles et au manque de professionnalisme dans la gestion de la préparation des états financiers, etc. Néanmoins, un ensemble complet de réformes n'est pas toujours

possible lorsque les ressources humaines, institutionnelles ou fiscales sont limitées, comme dans les pays à faibles revenus. Dans ce cas, un diagnostic est nécessaire pour établir les priorités et un calendrier. L'adoption d'un calendrier peut poser problème, notamment lorsqu'une nouvelle réglementation du secteur financier est adoptée, étant donné les besoins de ressources liés à la surveillance pour la mise en œuvre, la protection des consommateurs et la stabilité du secteur financier. Ainsi, si les IMF sont autorisées à recevoir des dépôts, elles doivent être surveillées pour protéger les déposants et la sécurité du secteur financier.

Alors que le coût financier est un obstacle clé à l'accès au crédit, d'autres obstacles doivent être pris en compte. Alors que le crédit a des implications positives sur la réduction de la pauvreté, l'activité entrepreneuriale et la croissance, d'autres produits financiers peuvent également bénéficier aux personnes et aux entreprises. C'est le cas des services de paiement de base et d'épargne (en particulier pour les ménages défavorisés)¹⁹ qui peuvent également aider à la réduction de l'extrême pauvreté tout en augmentant la prospérité partagée (Banque mondiale, 2014).

Pour les pays d'AfSS, cette approche plus large devrait tenir compte des politiques clés suivantes : (1) le renforcement du cadre d'évaluation des crédits pour améliorer l'accès au crédit, en particulier pour les petits emprunteurs, peu nombreux en Afrique, (2) le développement de comptes d'épargne à coût modique dans la mesure où le manque d'argent pour épargner est l'une des raisons, en Afrique, de ne pas avoir de compte, (3) la promotion de la croissance des IFNB pour augmenter la concurrence et renforcer l'inclusion financière des segments mal desservis tels que les personnes ayant les revenus les plus faibles ou les microentreprises, (4) la promotion des agences et des services bancaires mobiles pour accroître l'accès au crédit dans les régions rurales et peu peuplées, qui montrent une large disparité avec les régions urbaines quant à l'utilisation des services financiers. Tout cela permet d'engager des réformes qui dépendent de la volonté des gouvernements et des autorités réglementaires, et jouent un grand rôle dans l'amélioration des systèmes financiers en Afrique, tout en élargissant l'inclusion financière.

NOTES

1. Une utilisation réduite des services financiers ne signifie pas forcément qu'il y a un accès insuffisant. Une inclusion financière réduite peut provenir d'une insuffisance de la demande (les services financiers sont disponibles, mais les particuliers/entreprises ne les utilisent pas). Un accès réduit aux services financiers fait référence à l'existence de barrières – tels que des coûts élevés – qui sont un frein à l'utilisation de ces services financiers.
2. WBES (*World Business Environment Survey*) couvrent plus de 130 000 entreprises dans 135 pays. L'échantillon inclut des entreprises formelles de différentes tailles, activités, secteurs et régions géographiques. Les institutions financières comprennent les banques, les IFNB et autres.
3. Cf. Beck et Fuchs (2004) et Beck *et al.* (2010) pour la méthode de décomposition. Étant donné le manque de données financières disponibles, la décomposition dans cette étude utilise les données commerciales bancaires de Bankscope. Il faut noter que le secteur bancaire domine la plupart des systèmes financiers en Afrique.
4. Cf. Beck et Hesse (2009), Ahokpossi (2013) et Boutin-Dufresne *et al.* (2013).
5. Les pays sélectionnés sont ceux qui avaient les données requises dans les états financiers pour le même nombre de banques entre 2010 et 2013. Les données pour le Rwanda datent de 2012.
6. De plus, les bénéfices provenant des activités de prêt ne sont pas directement étudiés selon la méthodologie de Beck et Fuchs (2004) et Beck *et al.* (2010).
7. La concentration du marché ne se traduit pas nécessairement par des secteurs bancaires non compétitifs si la menace de nouveaux venus sur le marché est crédible et solide.
8. La moyenne en Afrique est plus élevée, même s'il y a des pays comme le Mozambique qui ont des marchés de titres d'État naissants, avec peu d'investissement disponible jusqu'à récemment où des enchères plus régulières ont été mises en place.
9. De la même manière qu'une catégorisation alternative aurait pu être choisie, plusieurs recommandations de politiques auraient pu être placées dans plus d'une catégorie. Ainsi, le renforcement du cadre pour les garanties est lié à un risque crédit faible, à des coûts d'exploitation moins élevés et à un accès au financement accru (domaine I, III et VII). Certaines de ces corrélations sont abordées ci-après, mais un examen plus complet de cette question va au-delà de l'étendue de cet article.
10. Un certain nombre d'études montre que la qualité des lois sur les droits des créanciers et leur application affecte à la fois la disponibilité et le coût du crédit aux ménages (Banque mondiale, 2014). Des études en Europe ont montré que la réforme du régime d'insolvabilité peut aboutir à la diminution des taux d'intérêt sur le crédit. En effet, les banques déterminent leurs taux en fonction de leurs droits en cas de défaut. En outre, elles compensent leurs provisions pour créances douteuses prévues par les lois sur la faillite en demandant plus de garanties. Pour plus de détails, se référer aux travaux de Rodano *et al.* (2012) ainsi que ceux de Davydenko et Franks (2006).
11. L'insécurité est un obstacle à la croissance des entreprises en Afrique. Le coût moyen du crime en pourcentage des ventes est plus élevé au Kenya et en Afrique du Sud (près de 3 % des ventes) que dans les autres pays de l'échantillon. Ces coûts incluent ceux supportés pour sécuriser les locaux et les marchandises en transit, assurer la propriété contre le vol et ceux qui découlent d'un vol (Banque mondiale, 2010).
12. Pour plus de détails, voir Claessens *et al.* (2001) et Barajas *et al.* (2000).
13. Pour plus de détails, voir Micco *et al.* (2004), La Porta *et al.* (1999), Barth *et al.* (2001) et Barth *et al.* (2004).
14. Au milieu de 2009, il existait des taxes sur les transactions dans au moins huit pays (Argentine, Bolivie, Colombie, République dominicaine, Mexique, Pérou, Pakistan et Sri Lanka). Pour plus de détails sur les effets de ces taxes sur l'intermédiation financière et l'économie réelle, se reporter aux travaux de Matheson (2009) et Coelho (2009).
15. Voir Krishnamurti et Lee (2014) pour un guide sur la mise en œuvre d'un cadre macroprudentiel dans les économies en développement.
16. Au Mozambique, par exemple, les investisseurs institutionnels principaux et les pourvoyeurs de liquidités sur le marché sont les fonds de sécurité sociale qui bénéficient, en échange, de remboursements importants sur les dépôts en banque, car ils aident les banques à assurer l'accès aux liquidités.
17. Le développement d'un modèle économique bancaire qui convient aux PME, par exemple, implique des coûts comme le recrutement d'un personnel dédié ou la gestion adéquate du risque. Cela permet

également aux banques d'offrir, d'une manière rentable et durable, une large variété de produits financiers aux PME exclues ou défavorisées. Les taux d'intérêt appliqués aux PME sont plus élevés que ceux pratiqués pour les grandes entreprises afin de compenser les coûts d'exploitation élevés et les risques (y compris les créances douteuses).

18. Beck et Hesse (2009), par exemple, ont démontré que les banques en Ouganda, qui recherchent le bas de gamme, ont des coûts plus élevés, mais des marges plus élevées.

19. Des études ont montré que l'accès des personnes à des comptes d'épargne ou même à des technologies de simple épargne informelle augmente l'épargne, l'autonomie des femmes, l'investissement productif, la consommation et l'investissement dans la santé préventive, la productivité et les revenus (Banque mondiale, 2014). Alors que certains effets positifs des politiques d'inclusion financière peuvent prendre plus de temps à se matérialiser, d'autres le sont à court terme. C'est l'accès à l'épargne et le transfert d'argent qui augmentent la résilience des ménages face aux chocs (comme une mauvaise récolte ou la maladie d'un membre du foyer) et la consommation.

BIBLIOGRAPHIE

- AHOKPOSSI C. (2013), « Determinants of Bank Interest Margins in Sub-Saharan Africa », International Monetary Fund, *Working Paper Series*, n° WP/13/34.
- ALLEN F., CARLETTI E., CULL R., QIOAN J., SENBET L. et VALENZUELA P. (2014), « The African Financial Development and Financial Inclusion Gaps », World Bank, *Policy Research Working Paper*, n° 7019.
- ALLEN F., DEMIRGÜÇ-KUNT A., KLAPPER L. et MARTINEZ-PERIA M. S. (2012), « The Foundations of Financial Inclusion: Understanding Ownership and Use of Formal Accounts », World Bank, *Policy Research Working Paper*, n° 6290.
- AYYAGARI M., DEMIRGÜÇ-KUNT A. et MAKSIMOVIC V. (2008), « How Important are Financing Constraints? The Role of Finance in the Business Environment », World Bank, *Economic Review*, n° 22, pp. 483-516.
- BANQUE MONDIALE (2010), *South Africa: Second Investment Climate Assessment, Improving the Business Environment for Job Creation and Growth*.
- BANQUE MONDIALE (2011a), *Local Currency Bond Markets in Emerging Markets: a Contribution to the Stability of the International Monetary System*.
- BANQUE MONDIALE (2011b), « Weather Index Insurance for Agriculture: Guidance for Development Practitioners », *Agriculture and Rural Development Discussion Paper*, n° 50.
- BANQUE MONDIALE (2014), *Global Financial Development Report 2014: Financial Inclusion*.
- BANQUE MONDIALE, BILL & MELISSA GATES FOUNDATION et BETTER THAN CASH ALLIANCE (2014), *The Opportunities of Digitizing Payments*.
- BARAJAS A., STEINER R. et SALAZAR N. (2000), « The Impact of Liberalization and Foreign Investment in Colombia's Financial Sector », *Journal of Development Economics*, vol. 63, n° 1, pp. 157-196.
- BARTH J., CAPRIO G. et LEVINE R. (2001), « Banking Systems around the Globe: Do Regulation and Ownership Affect Performance and Stability? », in Mishkin F. S. (éd.), *Prudential Regulation and Supervision: What Works and What Doesn't*, University of Chicago Press.
- BARTH J., CAPRIO G. et LEVINE R. (2004), « Bank Regulation and Supervision: What Works Best? », *Journal of Financial Intermediation*, vol. 13, n° 2, pp. 205-248.
- BECK T. et CULL R. (2014), « SME Finance in Africa », World Bank, *Policy Research Working Paper*, n° 7018.
- BECK T., CULL R., FUCHS M., GETENGA J., GATERE P., RANDA J. et TRANDAFIR M. (2010), « Banking Sector Stability, Efficiency and Outreach in Kenya », World Bank, *Policy Research Working Paper*, n° 5442.
- BECK T., DEMIRGÜÇ-KUNT A. et MAKSIMOVIC V. (2005), « Financial and Legal Constraints to Firm Growth: Does Firm Size Matter? », *Journal of Finance*, n° 60.
- BECK T., DEMIRGÜÇ-KUNT A. et MARTINEZ PERIA M. S. (2008), « Bank Financing for SMEs around the World: Drivers, Obstacles, Business Models and Lending Practices », World Bank, *Policy Research Working Paper*, n° 4785.

- BECK T. et FUCHS M. (2004), « Structural Issues in the Kenyan Financial System: Improving Competition and Access », World Bank, *Policy Research Working Paper*, n° 3363.
- BERG G. et FUCHS M. (2013), « Bank Financing of SMEs in Five Sub-Saharan African Countries: the Role of Competition, Innovation and the Government », World Bank, *Policy Research Working Paper*, n° 6563.
- BECK T. et HESSE H. (2009), « Why Are Interest Spreads so High in Uganda? », *Journal of Development Economics*, n° 88, pp. 192-204.
- BOUTIN-DUFRESNE F., PEÑA S., WILLIAMS O. et ZAWISZA T. A. (2013), « Benchmarking Banking Sector Efficiency Across Regional Blocks in Sub-Saharan Africa: What Room for Policy? », International Monetary Fund, *Working Paper*, n° WP/13/51.
- CHIRWA E. et MONTFORT M. (2004), « Financial Reforms and Interest Rate Spreads in the Commercial Banking System in Malawi », International Monetary Fund, *Staff Papers*, vol. 51, n° 1, pp. 96-122.
- CHRISTENSEN B. (2011), « Have Monetary Transmission Mechanisms in Africa Changed? », Bank for International Settlements, *Papers*, n° 56.
- CLAESSENS S., DEMIRGÜÇ-KUNT A. et HUIZINGA H. (2001), « How Does Foreign Entry Affect Domestic Banking Markets? », *Journal of Banking and Finance*, vol. 25, pp. 891-911.
- CLARKE G., CULL R. et FUCHS M. (2009), « Bank Privatization in Sub-Saharan Africa: the Case of Uganda Commercial Bank », *Journal of World Development*, vol. 37, n° 9, pp. 1506-1521.
- COELHO I. (2009), « Taxing Bank Transactions – The Experience in Latin America and Elsewhere », présenté à l'International Tax Dialogue Conference, Beijing, octobre.
- DAVYDENKO S. et FRANKS J. (2006), « Do Bankruptcy Codes Matter? A Study of Defaults in France, Germany and the UK », *Journal of Finance*.
- DEMIRGÜÇ-KUNT A. et KLAPPER L. (2012), « The Global Findex Database: Financial Inclusion in Sub-Saharan Africa », World Bank, *Findex Notes*.
- DEMIRGÜÇ-KUNT A. et KLAPPER L. (2013), « Financial Inclusion in Africa: a Snapshot », in *Financial Inclusion in Africa*, African Development Bank.
- DEMIRGÜÇ-KUNT A., LAEVEN L. et LEVINE R. (2004), « Regulations, Market Structure, Institutions and the Cost of Financial Intermediation », *Journal of Money, Credit and Banking*.
- DEMIRGÜÇ-KUNT A. et LEVINE R. (2008), « Finance, Financial Sector Policies and Long Run Growth », World Bank, *Policy Research Working Paper*, n° 4469, janvier.
- FAI (Financial Access Initiative) (2010), « Interest Rate Policy », *Policy Framing Note*, n° 4.
- GALLARDO J. (2001), « A Framework for Regulating Microfinance Institutions: the Experience in Ghana and the Philippines », World Bank, Financial Sector Development Department, novembre.
- HELMS B. et REILLE X. (2004), « Interest Rate Ceilings and Microfinance: the Story so Far », Consultative Group to Assist the Poor, *Occasional Paper*, n° 9.
- HONOHAN P. et BECK T. (2007), *Making Finance Work for Africa*, World Bank.
- IFC (International Finance Corporation) (2010), « Secured Transactions Systems and Collateral Registries », janvier.
- IFC (2012), *Credit Reporting Knowledge Guide*, IFC Advisory Services.
- IFC (2013), *Access to Finance in Sub-Saharan Africa: Fiscal Year 2013*, IFC Advisory Services.
- KING S. P. et MADDOCK R. (2014), « Regulation, Competition and Banking Markets », Centre for International Finance and Regulation, *CIFR Paper*, n° 034/2014.
- KLAPPER L. (2005), « The Role of Factoring for Financing of Small and Medium Enterprises », World Bank, *Policy Research Working Paper*, n° 3593.
- KRISHNAMURTI D. et LEE Y. C. (2014), *Macroprudential Policy Framework: a Practice Guide*, World Bank.
- KUMAR A. (2005), *Access to Financial Services in Brazil*, World Bank.
- LA PORTA R., LOPEZ-DE-SILANES F., SCHLEIFER A. et VISHNY R. (1999), « The Quality of Government », *Journal of Law, Economics and Organization*.

- LIM C., COLUMBA F., COSTA A., KONGSAMUT P., OTANI A, SAIYID M., WEZEL T. et WU X. (2011), « Macropprudential Policy: What Instruments and How to Use Them? Lessons from Country Experiences », International Monetary Fund, *Working Paper*, n° 11/238.
- MA G., XIANDONG Y. et XI L. (2011), « China's Evolving Reserve Requirements », Bank for International Settlements, *Working Paper*, n° 360.
- MARTÍNEZ PERÍA M. S. et SINGH S. (2014), « The Impact of Credit Information Sharing Reforms on Firm Financing », World Bank, *Policy Research Working Paper*, n° 7013.
- MATHESON T. (2009), « Taxing Financial Transaction Issues and Evidence », International Monetary Fund, *Working Paper*.
- MBITI I. et WEIL D. (2011), « Mobile Banking: the Impact of M-Pesa in Kenya », Brown University et National Bureau of Economic Research.
- MICCO A., PANIZZA U. et YANEZ M. (2004), « Bank Ownership and Performance », Inter-American Development Bank, Research Department, *Working Paper*, n° 518.
- MIX et CGAP (Consultative Group to Assist the Poor) (2012), *Analysis of Key Trends 2011 – Sub-Saharan Africa Regional Snapshot*, février.
- RODANO G., SERRANO-VELARDE N. et TARANTINO E. (2012), « Bankruptcy Law and the Cost of Banking Finance », Oxford University Centre for Business Taxation.
- STIGLITZ J. E. et WEISS A. (1981), « Credit Rationing in Markets with Imperfect Information », *American Economic Review*, vol. 71, n° 3, pp. 393-410.
- WORLD ECONOMIC FORUM (2014), *The Global Competitiveness Report 2014-2015*.

ANNEXE

EXEMPLES DE RÉFORMES ENTREPRISES PAR LES PAYS POUR AIDER À RÉDUIRE LE COÛT DE FINANCEMENT ET L'INCLUSION FINANCIÈRE

Tableau 1
Coûts d'exploitation

Domaine	Exemples
Environnement économique	La Colombie et la Thaïlande ont mis en œuvre des réformes importantes du cadre légal relatif à l'insolvabilité et aux droits des créanciers.
Efficacité et sécurité des systèmes de paiement nationaux	Le Sri Lanka, le Rwanda et le Brésil ont mis en œuvre avec succès des initiatives de réformes du système de paiement. Le Rwanda a mis en place un système de règlement en temps réel en 2011. Ce système a soutenu l'activité économique et a posé les fondations pour de futures réformes sur les infrastructures des systèmes de paiement (pour accroître le nombre de guichets automatiques, les services de paiement mobile et le gouvernement en ligne, etc.). Cela a réduit le coût des virements (de 19 % en 2010 à 15 % en 2012).
Banques publiques et efficacité	Une privatisation partielle infructueuse de l'une des plus grandes banques en Ouganda, l'UCB, a conduit le portefeuille d'actifs à un ratio de créances douteuses de 64 % en 1999. À la fin de 2011, le gouvernement a renoncé au contrôle de la banque au profit d'un investisseur stratégique par le biais d'un processus d'appel d'offres ouvert qui permettait la participation de banques étrangères. Cette privatisation a amélioré la performance globale de la banque et a élargi l'accès au financement au profit de segments de clients difficiles à atteindre (Clarke <i>et al.</i> , 2009).

146

Tableau 2
Coûts réglementaires

Domaine	Exemples
Réserves obligatoires et impôts	Depuis le milieu des années 2000, la Chine a utilisé les réserves obligatoires comme instrument de politique de manière plus fréquente et plus intense. Alors que l'augmentation des réserves obligatoires a permis de répondre à un dilemme politique à court terme par le resserrement des conditions monétaires avec moins de hausses de taux, elle a augmenté le coût de l'intermédiation bancaire, ce qui peut s'avérer contreproductif pour le développement du marché financier. Le fardeau fiscal imposé aux banques chinoises est estimé à 0,3 % du PIB, ce qui est au-dessus de celui de la Corée du Sud, mais en deçà de celui de l'Inde. Il apparaît que les banques ont reporté une part significative de ce fardeau sur les consommateurs, pour la plupart les épargnants et les PME.

Tableau 3
Risque de crédit

Domaine	Exemples
Dispositif de garanties	Le Ghana a développé le premier registre de garanties sur Internet en Afrique. Depuis ce lancement discret en 2010, le registre de garanties du Ghana a facilité 6 Md\$ dans le financement de plus de 9 000 PME et 30 000 microentreprises et entrepreneurs individuels (IFC, 2013).
Évaluation des crédits	Les exemples de l'Équateur, de l'Égypte, du Maroc et du Cambodge illustrent une mesure de soutien actif aux systèmes d'évaluation du crédit par un régulateur solide, ayant une vision claire pour définir le système le plus approprié (IFC, 2012). En Égypte, par exemple, le régulateur a joué un rôle important pour encourager le développement d'un cadre légal et réglementaire qui impose le partage de l'information avec un bureau de crédit et est géré par le secteur privé avec une licence, sous le contrôle du régulateur.
Réglementation prudentielle et créances douteuses	En 1999, la Colombie a mis en place des règles prudentielles pour limiter l'exposition des banques aux défauts de paiement. Cela semble avoir été efficace dans la mesure où le nombre de créances douteuses a diminué et le crédit au secteur privé s'est amélioré. Plus récemment, l'obligation de provisionner mis en œuvre en Espagne de manière dynamique a été considérée comme la manière la plus efficace pour couvrir les pertes subies pendant la crise financière mondiale, mais cette couverture n'était pas suffisante en raison de la sévérité des pertes actuelles (Lim <i>et al.</i> , 2011).

147

Tableau 4
Activités bancaires alternatives

Domaine	Exemples
Marchés des emprunts	En Afrique du Sud, des politiques volontaristes sur le développement d'un marché obligataire ont conduit à une grande disponibilité d'instruments en monnaie locale pour différents segments de taux et à une base plus large d'investisseurs (Banque mondiale, 2011a). Les options des investisseurs se sont multipliées avec la constitution de titres d'État de plus de dix ans, passant de 18 Md\$ en 2007 à 45 Md\$ en 2010. L'Afrique du Sud a maintenant l'un des cinq premiers marchés émergents en volume d'échanges et en liquidité des instruments, avec des échéances de plus de dix ans. De telles améliorations assurent une répartition plus efficace de l'épargne, renforcent la stabilité financière et favorisent le renforcement des références de prix fiables en monnaie locale pour l'émission de titres du secteur privé.

Tableau 5
Rentabilité et rendement du capital

Domaine	Exemples
Concurrence et ouverture	Dans les cinq dernières années, le Mozambique a maintenu l'exigence minimum d'un capital faible pour obtenir une licence bancaire, ce qui a permis l'entrée de nouvelles banques. Cependant, beaucoup de ces banques étaient petites et manquaient d'envergure pour concurrencer les banques existantes. La structure du marché et la concentration bancaire n'ont pas changé de manière significative. Une rentabilité suffisante est donc également nécessaire pour la stabilité du système financier.

Tableau 6
Stabilité macroéconomique et risque pays

Domaine	Exemples
Politiques macroéconomiques	Au Brésil, au milieu des années 2000, les besoins de financement élevés ont été largement financés par la dette intérieure, détenue par le secteur financier, et cela a contribué à l'éviction du crédit du secteur privé. L'augmentation de la dette par rapport au PIB s'est traduite par une plus grande part des titres d'État dans les actifs des banques et une part moins élevée de prêts. Il était devenu plus rentable de détenir des obligations du Trésor plutôt que de prêter au secteur privé et seuls les segments de marché avec des taux d'intérêt élevés sont restés rentables (Kumar, 2005).
Risque pays	En plus de la détérioration du déficit budgétaire et des déficits courants, l'incertitude de l'environnement économique a conduit à la baisse de la note souveraine de Fitch pour la Zambie. Une grande partie de cette incertitude est due aux nouvelles réglementations qui pourraient augmenter les coûts de fonctionnement des entreprises et avoir des conséquences inattendues, y compris le plafonnement des taux d'intérêt sur les prêts des banques.

Tableau 7
Renforcement de l'inclusion financière

Domaine	Exemples
Adaptation des produits financiers	Il existe en Inde un exemple réussi de l'assurance fondée sur les conditions météorologiques, où BASIX (IMF) vend cette assurance en cas de sécheresse ou d'inondations (Banque Mondiale, 2011b). Plus de 539 000 fermiers indiens ont souscrit cette assurance à ce jour.
Institutions financières non bancaires	L'exemple international connu d'une réglementation réussie de l'assurance météorologique est celui de la Bolivie où l'autorité régulant le secteur bancaire a établi une catégorie d'IMF réglementées, les fonds de financement privé (Gallardo, 2001). À la suite de cette nouvelle réglementation, les ONG de microfinance transformées en un fonds de financement privé (semblable à une banque) ont endetté leurs activités de manière substantielle. L'IMF Prodem s'est transformée avec succès en une banque commerciale, la BancoSol. À travers BancoSol, Prodem a été capable d'élargir rapidement sa base de clients, passant de 14 300 emprunteurs dans quatre succursales Prodem en 1991 à plus de 80 000 comptes de prêts actifs et 50 000 comptes épargne dans plus de trois douzaines de succursales en 1998.
Produits de crédit alternatifs au financement bancaire	Le programme Nafin d'affacturage inversé du Mexique montre clairement comment l'utilisation de canaux électroniques peut aider à réduire les coûts et à rendre de meilleurs services aux PME dans les marchés émergents (Klapper, 2005). En créant des chaînes de petits distributeurs et de gros acheteurs, Nafin peut offrir des coûts de fabrication peu élevés, ce qui constitue une importante source de financement et améliore le bilan des petites entreprises. Le succès de Nafin dépend de l'appui juridique et réglementaire offert par la loi sur la signature électronique et le droit des sûretés.
Canaux de distribution innovants et technologies	En Colombie, des accords de correspondance bancaire (par décret) et des subventions temporaires (pour les municipalités qui avaient peu d'accès aux services financiers et où il n'était pas rentable d'avoir des correspondants) ont permis la croissance rapide des correspondants bancaires. En un an, 10 banques ont établi 3 436 correspondants dans 396 municipalités dont 50 qui n'avaient pas de succursales. Actuellement, il y a 35 765 correspondants (soit 10 pour 10 000 adultes). M-Pesa de Safaricom au Kenya, un système de transfert de monnaie par téléphone mobile, a conduit à une rapide augmentation de l'accès au financement (les paiements en particulier) et à une réduction substantielle des coûts des services de paiement depuis son introduction en 2007 (Mbiti et Weil, 2011). Les enquêtes Finscope menées entre 2006 et 2009 au Kenya montrent l'impact de M-Pesa, avec le doublement de l'utilisation, des IFNB (de 7 % à 18 %), et le pourcentage de la population recevant de l'argent a augmenté de 16 % en 2006 à presque 52 % en 2009.
Capacité financière et protection des consommateurs	Au Pérou, le taux d'intérêt moyen pour le crédit à la consommation par carte de crédit a diminué à partir du moment où la Direction générale bancaire, les assurances et les fonds de pension privés ont publié les taux d'intérêt sur leur site Internet, favorisant la transparence dans le système et, par là, encourageant la concurrence.
Paiements publics	Les transferts conditionnels d'argent du programme <i>Bolsa Familia</i> au Brésil autorisent les personnes aidées à recevoir des paiements <i>via</i> des comptes bancaires simples. Actuellement, 20 % des adultes du Brésil reçoivent des transferts gouvernementaux sur un compte bancaire, l'un des taux les plus élevés des pays en voie de développement. Le gouvernement économise environ 80 % des coûts administratifs grâce au paiement électronique et à la consolidation des programmes de virements bancaires.

